

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DES REFORMES ADMINISTRATIVES

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA MAITRISE DES EFFECTIFS

93-696 DU 27 DECEMBRE 1993
DECRET N° _____/MFPRA-DGFP-DME.SIE.D1

Portant rectificatif au décret n° 91-234/MTSS-DGFP-DGPCE du 15 Avril 1991 portant intégration et nomination de certains candidats dans les cadres de la catégorie A hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement) en tête MITOUHOUDI-NGANGA (Jean François)

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

(/ISAS :

(/u la Constitution du 15 Mars 1992 ;
(/u la loi n° 021/89 du 14 Novembre 1989 portant refonte du statut général de la Fonction Publique ;
(/u le décret n° 62/130/MF du 9 Mai 1962 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires ;

D.G.B.

(/u le décret n° 62/198/FP du 5 Juillet 1962 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 63/81/FP-BE du 26 Mars 1963 fixant les conditions dans lesquelles sont effectués les stages probatoires que doivent subir les fonctionnaires stagiaires ;

(/u le décret n° 67/50/FP-BE du 24 Février 1967 réglementant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements ;

(/u le décret n° 67/304/MT-DGT du 30 Septembre 1967 modifiant le tableau hiérarchique des cadres de l'Enseignement Secondaire abrogeant et remplaçant les dispositions des articles 19, 20 et 21 du décret n° 64/165 du 22 Mai 1965 fixant le statut commun des cadres de l'Enseignement ;

D.G.C.F.

(/u le décret n° 74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et remplaçant les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5 Juillet 1962 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 91-234/MTSS-DGFP-DGPCE du 15 Avril 1991 portant intégration et nomination de certains candidats dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement) en tête MITOUHOUDI-NGANGA Jean François ;

(/u le décret n° 93/515 du 23 Juin 1993 portant nomination du Premier Ministre, chef du Gouvernement ;

(/u le décret n° 93/518 du 24 Juin 1993 portant nomination des Membres du Gouvernement ;

(/u le décret n° 93/342 du 19 Juillet 1993 portant organisation des intérimaires des Ministères ;

(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires ;

Sur instructions du Conseil des Ministres du 12 Mars 1992 ;

DECRETE :

.../...

ARTICLE 1er : Est rectifié le décret n° 91/234/MTSS-DGFP-DGPCE du 15 Avril 1991, portant intégration et nomination de certains candidats dans les cadres de la catégorie A hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement) en tête MITOUHOUIDI-NGANGA (Jean François)

ARTICLE 2 : En application des dispositions du décret n° 67/304/MT-DGT du 30 Septembre 1967 susvisé, Monsieur MPEMBA (Jean Baptiste) né vers 1941 à Pointe-Noire, titulaire de la Licence Es Lettres, session : session de 1986, est intégré dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement) et nommé au grade de Professeur de Lycée stagiaire, indice 790.

ARTICLE 3 : Conformément aux instructions du Conseil des Ministres du 12 Mars 1992, l'intéressé est titularisé exceptionnellement au titre de l'année 1987 et nommé au 1^{er} échelon de son grade indice 830 pour compter du 5 Octobre 1987 Acc = Néant.

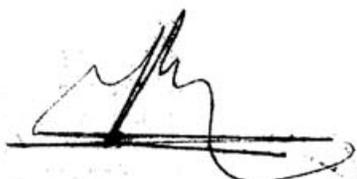
ARTICLE 4 : Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de l'ancienneté que de la solde à compter de la date effective de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au JORC et communiqué partout où besoin sera./-

BRAZZAVILLE, le 27 Décembre 1993

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Le Ministre de la Fonction Publique
et des Reformes Administratives,


- Jean Prosper K O Y O./-


Général Jacques Joachim YHOMBY OPANGO.-

AMPLIATIONS :

JORC..... 1
DGFP/DME..... 3
DGFP/BST..... 3
D.G.B..... 3
D.G.C.F..... 2
MENRSE..... 2
DPAA/MENRSE..... 2
DBSSIER..... 3
INTERESSE..... 1
SGG/BC..... 2./-

X